

## Pollution de l'Aber Wrac'h

Le 7 Juin 2011, l'incendie qui a ravagé le stock de produits phytosanitaires d'une coopérative agricole du nord Finistère a provoqué une pollution accidentelle des eaux de l'Aber Wrac'h et entraîné une interdiction préfectorale de la pêche et du ramassage des coquillages. Les eaux d'extinction ont en effet drainé des pesticides et des herbicides dans un cours d'eau qui se jette dans l'Aber Wrac'h. Les premiers prélèvements effectués ont révélé une présence de prosulfocarb (herbicide) mille fois supérieure au seuil de tolérance.



Source FACE AU RISQUE 27 Juin 2011